

# Consolidation des connaissances

(Installations électriques neuves  
et existantes)





**NOMBRE DE STAGIAIRES**  
Minimum : 5 Maximum : 8

#### **PUBLIC VISÉ**

Professionnels travaillant sur les installations électriques neuves et/ou sur la rénovation des installations existantes

#### **PRÉ-REQUIS**

Avoir suivi les modules  
C 15-100 + LOI ALUR

#### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Animation PowerPoint
- Support stagiaire

#### **MOYENS D'ENCADREMENT**

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

#### **MOYENS TECHNIQUES**

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

#### **ÉVALUATION DES ACQUIS**

- QUIZ en cours de formation
- QCM de validation des acquis en fin de session

#### **SUIVI**

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



**300€ HT/stagiaire**

(documentation et déjeuner offerts)

Tarif INTRA

**1 320€ HT/groupe**

(Support pédagogique fourni en version PDF)

# **ÉVOLUTIONS DE LA NORME NF C15-100 ET MISE EN SÉCURITÉ**

## Installations électriques des locaux à usage d'habitation

**NF C 15-100 & MES : 1 jour – 7 heures**



#### **OBJECTIFS**

A l'issue de la formation, les stagiaires auront consolidé leurs connaissances sur :

- les règles de conformité des installations électriques neuves et entièrement rénovées dans les bâtiments d'habitation;
- Les règles de mise en sécurité des installations électriques existantes dans cette même catégorie de bâtiments.

#### **PROGRAMME**

##### **Rappel et évolutions sur la conformité des installations électriques**

##### **Norme NF C 15-100 (2024)**

- Caractéristiques des conducteurs et câbles : Réaction au feu...
- Locaux contenant une baignoire ou une douche
- Protection contre les contacts indirects
- Circuits terminaux
- Luminaires et installations d'éclairage
- Chauffage électrique
- Protection commande, sectionnement et surveillance
- Distribution électrique dans le logement
- Raccordement d'une source de production (PV...) à l'installation électrique de consommation
- Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE)
- Règles relatives aux emplacements spéciaux : piscines privées et autres bassins...
- Modes de pose et dimensionnement des canalisations électriques dans les parties communes et les services généraux

##### **Rappel sur la sécurité électrique des logements existants**

- Contexte réglementaire – Loi ALUR
- Référentiels
- Responsabilités
- Mise en conformité / Mise en sécurité
- Mesures compensatoires

##### **Caractéristiques techniques de la mise en sécurité d'un logement**

- 6 exigences techniques

##### **Attestation de conformité CONSUEL**

- Qualification professionnelle QUALIFELEC, mention Sécurité Electrique Habitat (SEH)
- Autocontrôle des installations

**Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site [www.consuel.com](http://www.consuel.com)**